

Sorbets – Gers numérique vient expliquer le THD

Les usagers sont partagés



Sorbets – Gers numérique vient expliquer le THD

Le 18 octobre 2017, Romain Gabrielli, directeur du Syndicat mixte Gers numérique, est venu expliquer aux Sorbetziens le cas particulier de leur village. En effet, il a été alerté par un article du Journal du Gers qui rendait compte d'une visite du sous-préfet au maire. Celui-ci déclarait que très haut débit ne marchait pas à Sorbets. Romain Gabrielli a donc décidé de venir expliquer la situation.

Le nœud du problème

Il se trouve que, malheureusement, le NRA (nœud de raccordement abonnés) ou le sous-répartiteur, n'est pas éligible à la fibre optique, parce que son taux d'affaiblissement (ou d'atténuation) est de 28,9 décibels, alors que le seuil est à 30 db. Il n'est donc pas possible de réaliser une opération de montée en débit avec la fibre optique : ce seuil fixé par l'ARCEP (le gendarme des télécoms) est en effet incontournable.

La solution wi-fi

Conséquence : il n'y a qu'une alternative, le wi-fi ou le satellite. Romain Gabrielli propose la solution wi-fi en soulignant qu'un nouveau réseau, repensé à l'échelle départementale, a été déployé par Gers Numérique. Les opérateurs Alsatis et Ozone proposent des solutions jusqu'à 20 Mb/s en connexion illimitée sur ce réseau. Cette solution, suivant la situation géographique et physique de l'habitation des clients permet un débit de 8 à 20 Mb/s. Si le débit venait à baisser parce que tous les habitants se connectaient, Gers numérique renforcerait l'architecture du réseau ; ce qui est d'ailleurs actuellement en cours dans d'autres secteurs du Gers.

Cette solution a un coût pour le client : la connexion de base est à 30 euros par mois (chez Ozone et quelques euros de plus chez Alsatis). Le matériel de réception et son installation par un professionnel agréé sont totalement pris en charge par Gers Numérique : l'abonné ne paie ainsi que les frais d'activation du service qui varient en fonction de l'abonnement et de l'opérateur choisis mais représentent environ 100 euros. Une « mallette » est placée à l'extérieur de l'habitation) et un petit boîtier à l'intérieur.

Réaction des Sorbetziens

Certains villageois ont manifesté vertement leur mécontentement pour ce qui est proposé. Mais il semble que beaucoup d'entre eux n'aient pas compris qui était l'intervenant et quelle était sa mission.

Réponse de Romain Gabrielli

Romain Gabrielli, contacté, nous dit : « Ce qui fait problème pour certains Sorbetziens, c'est qu'il ne soit pas réalisé de montée en débit au village. Or cet investissement d'environ 170 000 euros n'est pas possible à Sorbets en raison des critères fixés par l'État. Il est reproché à Gers Numérique de ne pas tenir sa promesse de 8 Mb/s pour tous. Pourtant, la solution wifi présentée lors de la réunion permet bien d'accéder à un débit supérieur à cet objectif et les frais d'activation du service paraissent limités. 1 500 entreprises et particuliers gersois sont déjà connectés sur ce réseau sur lequel, chaque mois, le trafic est plus important. 80 Go sont téléchargés en moyenne par chaque abonné : ce chiffre démontre à lui seul la qualité de service délivrée par le réseau wifi de Gers Numérique ».



Laurent Lamothe, maire de Sorbets



Le matériel proposé aux Sorbetziens



Les Sorbetziens posent des questions au technicien qui accompagne Romain Gabrielli



Romain Gabrielli donne des renseignements personnalisés



Romain Gabrielli présente le matériel destiné à la connexion wi-fi d'un abonné